



HAL
open science

L'école de la République et les élèves venus d'ailleurs

Aziz Jellab

► **To cite this version:**

Aziz Jellab. L'école de la République et les élèves venus d'ailleurs. Administration & éducation, 2020, 166 (2), pp.29-34. 10.3917/admed.166.0029 . hal-03122113

HAL Id: hal-03122113

<https://inshea.hal.science/hal-03122113>

Submitted on 3 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'école de la République et les élèves venus d'ailleurs

Aziz JELLAB

Abstract:

Thématique hautement sensible, notamment pour ce qui est de l'appréhension scientifique de l'altérité, la scolarité des élèves issus de l'immigration fait désormais l'objet de nombreuses recherches en sciences sociales. Si les approches dominantes mobilisent un postulat classique en sociologie à savoir l'hypothèse d'une « discontinuité culturelle », elles cèdent encore trop facilement à l'idée réductrice du triptyque « migration-relégation sociale-échec scolaire », et ne rendent que partiellement compte de la complexité entourant le parcours des élèves et n'interrogent pas suffisamment la diversité des parcours de vie des familles.

Les élèves venus d'ailleurs... Les invisibles de notre école ?

Alors que la sociologie de l'éducation en France a largement exploré les inégalités sociales de réussite scolaire sous différents angles, elle est restée relativement silencieuse sur la question des élèves issus de l'immigration. Non pas que ces élèves n'aient pas fait l'objet d'une attention particulière, mais par le fait même qu'il s'agit d'un public évoquant l'altérité et risquant d'être stigmatisé, malgré la prudence conceptuelle caractérisant la démarche sociologique, leur parcours scolaire a été largement appréhendé sous l'angle des inégalités de classe, comme ce fut le cas et pendant longtemps, s'agissant des inégalités de genre. Or une telle approche en termes de classes sociales rend non seulement invisibles les différentes expériences migratoires et les stratégies qui sont déployées par les populations, mais aussi, elle ne permet pas de penser de manière dialectique et nuancée à la fois l'histoire migratoire et l'histoire du système éducatif en France.

Par ailleurs, et comme le soulignent à juste titre Maïtena Armagnague, Isabelle Rigoni et Simona Tersigni¹, l'approche sociologique de l'expérience des enfants issus de l'immigration privilégie l'étude des parcours scolaires des descendants – il s'agit d'une approche « adulte-centrique » puisqu'elle prend comme référence les ascendants ayant connu la migration – et s'intéresse peu aux jeunes migrants. Or il s'agit là d'une réalité qui gagnerait aussi à être étudiée, le nombre d'élèves allophones, mineurs notamment, enregistrant une forte augmentation en France.

La scolarisation des élèves issus de l'immigration, une thématique sensible car fortement associée à l'altérité et à « l'ethnicité »

Autant le souligner d'emblée : la question relative à la scolarisation et au devenir des élèves issus de l'immigration n'est pas des plus aisées à traiter car elle désigne une population définie par son altérité, quand dans le même temps, l'école en France est d'abord définie et organisée selon une vision républicaine qui ignore les différences culturelles. Cette question est hautement sensible comme en témoignent les débats autour de l'opportunité ou non de disposer ou non de statistiques « ethniques ». L'égalité fondamentale procédant du droit

¹ Maïtena Armagnague, Isabelle Rigoni, Simona Tersigni, « A l'école en situation migratoire », *Migrations Société*, 2019/2 N° 176.

naturel structure l'imaginaire de l'école républicaine, et comme l'observe François Dubet : « De même que le christianisme postulait l'existence d'une part divine, d'une âme en chaque individu, l'école démocratique de masse postule une égalité fondamentale, ontologique de tous les enfants et de tous les élèves »². Sur un plan plus institutionnel, la difficulté à disposer de données statistiques ministérielles ou académiques sur les élèves étrangers ou issus de l'immigration est symptomatique d'une hésitation subsumée par la référence au modèle « républicain » et « laïque » de l'école à la française. Tout se passe comme si la question de l'ethnicité à l'école relevait d'un tabou parce qu'elle conduirait à « naturaliser » des différences et à faire passer au second plan d'autres modèles conceptuels jugés plus pertinents, comme celui des classes sociales sous leurs différentes déclinaisons. Cela au risque de rendre plus opaques les dimensions socioculturelles subsumant l'expérience scolaire. Le recours notamment au concept de « classes populaires » dans lequel on regroupe régulièrement « ouvriers » et « ouvriers immigrés », ne permet pas de distinguer ce qui est de l'ordre de la position sociale, de ce qui appartient à la culture, quand on sait que celle-ci participe d'une vision du monde et des « stratégies » d'adaptation mises en œuvre³.

Pourtant, et si de nombreux chercheurs en sciences sociales ont insisté sur le risque d'appréhender la scolarité des populations d'origine immigrée en termes d'altérité et surtout d'« ethnicité », on observe dans le même temps un essor de publications évoquant une « ethnicisation » affectant les rapports sociaux au sein et en dehors des écoles et des établissements scolaires, le plus souvent pour dénoncer des processus de stigmatisation, renforcés notamment par la faible mixité sociale et par la dégradation des conditions de vie dans certains territoires ou quartiers⁴. Agnès Van Zanten use de la notion d'« école de la périphérie » pour inscrire l'analyse dans le cadre des territoires de l'éducation afin d'en dégager des enseignements sur la ségrégation urbaine qui est à la fois ethnique et sociale. Ainsi, « si l'école périphérique mérite d'être étudiée de façon distincte, c'est tout d'abord parce qu'elle s'adresse à une population spécifique : les familles des classes populaires marginalisées parmi lesquelles les familles d'origine immigrée sont largement surreprésentées »⁵.

L'offre scolaire locale notamment au sein des établissements et entre établissements (publics et/ou privés), les stratégies parentales visant les meilleurs établissements et un logement à proximité, dessinent des configurations sociodémographiques qui ne peuvent être référées à la seule reproduction sociale en tant qu'incarnation des différenciations urbaines ou territoriales. A. Van Zanten souligne néanmoins que les contraintes institutionnelles telles que la carte scolaire et la sectorisation ne sont pas un gage de justice, car elles peuvent aussi renforcer la ségrégation urbaine. C'est qu'il existe des effets spécifiquement contextuels dans la production des inégalités de carrière scolaire : « il faut s'intéresser [...] à l'association entre la concentration spatiale de certaines populations et les chances inégales d'accès à une offre scolaire hiérarchisée » (Van Zanten, 2001, op. cit. p. 8). Comme pour le genre, la thématique des élèves issus de l'immigration, a été ignorée, fondue dans un raisonnement parlant en termes de « classes sociales » et de domination. Comme le souligne Alain Frickey, « Au milieu des années 90, de nouvelles inégalités liées à l'origine nationale ou à la condition d'enfant d'immigré sont apparues dans le champ sociologique. Elles ont été longtemps ignorées. D'abord parce que considérées comme

² François Dubet, « L'égalité et le mérite dans l'école démocratique de masse », *L'année sociologique*, 50-2, 2000, p. 384.

³ Abdelmalek Sayad, *L'école et les enfants de l'immigration*, Paris, Seuil, 2014.

⁴ Voir à ce sujet Hélène Bertheleu, « Sens et usages de « l'ethnicisation » », *Revue européenne des migrations Internationales*, vol. 23 - n°2, 2007.

⁵ Agnès Van Zanten, *L'école de la périphérie*, Paris, PUF, 2001, p. 3.

faisant partie intégrante des inégalités sociales : il n'y avait pas lieu de distinguer les cursus scolaires des jeunes issus de l'immigration, parce que ces derniers, dans leur immense majorité, étaient tout à fait emblématiques de la classe ouvrière. Les inégalités qui les frappaient étaient d'abord celles qui affectaient les couches populaires dans leur ensemble. Elles faisaient d'autant moins l'objet d'investigations que l'appareil statistique français permettait difficilement d'identifier les jeunes d'origine étrangère ; le manque de données s'expliquant également par une absence de légitimation de l'objet d'études par la communauté scientifique »⁶.

Si les élèves issus de l'immigration font pour nombre d'entre eux l'expérience d'une relégation scolaire, cela ne doit pas constituer la seule grille de lecture permettant de penser les carrières scolaires. En effet, faute d'une lecture plus complexe, situant les parcours scolaires dans le cadre des parcours migratoires en pensant aussi le lien entre ces derniers et la manière dont les élèves et leurs familles les vivent et les coconstruisent, la recherche mais aussi les professionnels de terrain se privent d'outils intellectuels pour penser la démocratisation scolaire et les leviers qui la favorisent.

Élèves issus de l'immigration : une diversité des parcours combinant l'origine sociale, l'origine migratoire et le genre

L'expérience scolaire des élèves issus de l'immigration, nés à l'étranger ou en France, donne à voir une diversité des parcours selon l'origine migratoire et le genre. En s'appuyant sur le panel 2007, avec un échantillon composé de 35000 élèves entrés cette année-là en 6^{ème}, et au regard de leur carrière scolaire jusqu'au baccalauréat, Yaël Brinbaum⁷ dresse un tableau très instructif quant au parcours des publics issus de l'immigration. L'auteure observe que les élèves issus de la seconde génération, – il s'agit des élèves nés en France de parents immigrés – et hormis les descendants de familles d'origine portugaises ou asiatiques, sont moins souvent détenteurs d'un baccalauréat que les élèves Français d'origine. Elle relève aussi la meilleure réussite des filles comparées aux garçons, et ce, quelle que soit l'origine. Des variations sont cependant observées quant à la réussite des filles selon l'origine migratoire. Ainsi, quand les filles d'origine française sont 85% à obtenir le baccalauréat, c'est le cas de 92% des filles d'origine asiatique, de 84% des filles originaires d'Afrique Subsaharienne, de 83% des filles de parents portugais et de 75% des filles de parents turcs. Les inégalités sont observées entre filles et garçons d'origine maghrébine, les taux d'obtention du bac étant de 80% chez les premières contre 64% chez les seconds. Mais l'étude de Y. Brinbaum pointe les inégalités selon le baccalauréat obtenu, inégalités qui tiennent au fait que la série préparée augure de chances inégales de réussite dans l'enseignement supérieur. Ainsi, par rapport aux filles d'ascendance française, l'écart quant à l'obtention du baccalauréat général est de - 15 points chez les filles originaires du Portugal et du Maghreb et de - 22 points chez celles qui sont issues d'Afrique subsaharienne et de Turquie. Ainsi, les inégalités de réussite conjuguent à la fois la variable « origine sociale » (profession des parents), origine culturelle (ou migratoire) et contexte social et institutionnel (la France et la place qu'y occupent l'école et les diplômés).

Les inégalités agissent dans différentes sphères, celle de l'école durant la trajectoire scolaire, mais aussi dans la sphère du marché du travail, sans compter les autres domaines

⁶ Alain Frickey, « Les inégalités de parcours scolaires des enfants d'origine maghrébine résultent-elles de discriminations ? », *Formation emploi*, N°112, 2010, p. 21.

⁷ Yaël Brinbaum, « Trajectoires scolaires des enfants d'immigrés jusqu'au baccalauréat : rôle de l'origine et du genre », *Education et Formations*, N° 100, décembre 2019.

de la vie sociale (accès au logement par exemple). Si les inégalités de réussite et de parcours des élèves dépendent de l'origine sociale, souvent défavorisée s'agissant notamment des élèves issus de l'immigration, d'autres variables sont agissantes à savoir l'histoire migratoire – avec des différences comme nous l'avons vu selon les aires géographiques et culturelles dont sont originaires les parents – mais aussi les conséquences d'une discrimination qui n'est pas forcément volontaire. Choukri Ben Ayed constate, par exemple, qu'il existe une « surreprésentation des élèves issus de l'immigration au sein des filières les moins valorisées socialement (filières professionnelles) » ainsi que leur « surexposition au risque du chômage ». Ces élèves subissent de plein fouet trois types de désavantages qui restreignent considérablement leur accès à certaines filières d'enseignement ainsi qu'à l'emploi. Ils sont fortement exposés au risque d'être scolarisés dans des établissements scolaires de relégation dans lesquels se cumulent nombre de difficultés et qui les précipitent dans la spirale de l'échec scolaire. Lorsqu'ils parviennent à s'affranchir de ces contraintes contextuelles, à performances scolaires identiques, ils sont plus souvent orientés vers des filières dévalorisées. Enfin, pour ceux qui sont parvenus à l'obtention de titres scolaires (y compris d'excellence), ils sont confrontés à la discrimination sur le marché du travail »⁸.

Trajectoires scolaires, parcours de vie : une diversité à mieux appréhender

Faut-il pour autant conclure à l'idée que la scolarité des enfants immigrés ou issus de la « seconde génération » est marquée par l'échec scolaire, ou à tout le moins par une moindre réussite parce qu'ils se retrouvent majoritairement orientés vers des filières moins convoitées ? N'est-il pas plus judicieux d'appréhender leur parcours à l'aune de la diversité des expériences, y compris celle d'ordre subjectif qui nuance le poids de leur position sociale ? Pointant les études misérabilistes que l'on doit à une partie des sociologues, mais aussi le réductionnisme porté par des hommes et des femmes politiques assimilant la scolarité des enfants d'immigrés à de l'échec scolaire, et à partir des données construites par la DEPP, Mathieu Ichou relève que les inégalités ne peuvent pas être référées à la seule origine sociale et culturelle et qu'il existe une réelle diversité des trajectoires qui gagnerait à être connue. Il avance que « ces nombreuses difficultés [les inégalités d'accès aux formations les plus convoitées] ne doivent pas faire oublier la diversité scolaire qui caractérise la "deuxième génération". En prenant la peine d'analyser finement les données des panels d'élèves du ministère de l'Éducation nationale, on peut mettre au jour l'hétérogénéité importante qui existe parmi les enfants d'immigrés » (2019, p. 3).

En portant une attention à l'expérience des élèves et à leur parcours, on réalise souvent l'insuffisance d'un regard sociologique raisonnant exclusivement en termes de reproduction sociale, car la thèse de la « discontinuité culturelle » ne rend pas compte des facteurs spécifiquement scolaires et contextuels qui influent sur les trajectoires scolaires ; elle conduit aussi à penser la scolarité des élèves issus de milieu populaire, dont fait partie la majorité des élèves issus de l'immigration, en termes d'échec ou de difficultés scolaires, alors que les réussites sont nombreuses bien que plus improbables et invisibles. Le misérabilisme guette souvent cette lecture en termes de reproduction des inégalités alors que l'on observe aussi de belles réussites, appuyées le plus souvent sur un engagement professionnel et éthique des enseignants⁹ mais également sur des histoires familiales mettant en jeu des rapports

⁸ Choukri Ben Ayed, « Discriminations : l'éducation, un espace à haut risque ? », *Le sociographe*, N° 34, 2011, p. 68.

⁹ Voir l'ouvrage dirigé par Benoît Falaize, *Territoires vivants de la République. Ce que peut l'école, réussir au-delà des préjugés*, Paris, La Découverte, 2018.

différenciés à l'avenir social et professionnel. On doit à Zaihia Zéroulou l'une des recherches pionnières menées à ce sujet ; afin de comprendre les cas de réussite exceptionnelle chez des élèves d'origine algérienne, l'auteure avait interrogé leurs familles. Elle a mis au jour la place déterminante du projet scolaire qui appartient au projet migratoire. La réussite est alors inséparable des stratégies parentales eu égard au projet d'intégration à la société française, très prégnant chez les familles dont les enfants accèdent à l'université¹⁰.

Il reste cependant à conduire des recherches et des observations longitudinales afin de comprendre les modalités empiriques à travers lesquelles les parcours se construisent, les négociations qui participent de la production ou de l'atténuation des inégalités entre élèves selon l'origine sociale et, le cas échéant, migratoire. Un des points qui nous a paru essentiel pour comprendre les trajectoires scolaires consiste à croiser les données statistiques avec les parcours de vie, l'occasion aussi d'observer que ce ne sont pas seulement les contraintes qui déterminent les devenirs : ce sont également les stratégies mises en place par les usagers, dans le cadre d'interactions spécifiques avec et en dehors des acteurs de l'école, qui modalisent des devenirs bien souvent imprévisibles.

Aziz JELLAB

*Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche
Professeur des universités associé à l'INSHEA, Université Paris-Lumières*

¹⁰ Zaihia Zéroulou, « La réussite scolaire des enfants d'immigrés. L'apport d'une approche en termes de mobilisation », *Revue française de sociologie*, 1988, 29-3.